



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DU CABINET
Service du cabinet et de la sécurité intérieure

REÇU le 20 AVR. 2026

Digne-les-Bains, le 15 AVR. 2026

La Préfète des Alpes-de-Haute-Provence
à
M^{mes} et MM. les Maires des Alpes-de-Haute-Provence
M. le Directeur départemental de la police nationale
M. le Colonel commandant le groupement de
gendarmerie départementale

Copie à :

M^{me} et MM. les Sous-préfets d'arrondissement

Affaire suivie par : Jacqueline TARANTINO
Tél : 0492367243
Mél : pref-securite-interieure@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Objet : enquêtes de contrôle pour la campagne de recensement 2026 de l'INSEE
Références : - 10° de l'article L. 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;
- article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 modifiée relative à la démocratie de proximité.

En janvier et février 2026, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a réalisé une enquête de recensement auprès de la population.

Afin de contrôler la qualité des informations collectées, des agents recenseurs de l'INSEE entreront en contact avec des habitants de certaines communes, par téléphone ou à leur domicile.

L'INSEE avisera les maires ainsi que la police et la gendarmerie nationales, selon les communes. Je vous remercie de veiller à la sécurité des agents de l'INSEE qui seront chargés de cette enquête et de faciliter la réalisation de leur mission dans la mesure du possible.

Pour la Préfète et par délégation,
la directrice de cabinet,

Fabienne MONMARSON